



COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

COMPTE RENDU SEANCE DU 29 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 janvier, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Egletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 21 janvier 2026

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX.

PRESENTS : Mesdames, Fabienne AGNOUX, Stéphanie MAGNE, Marie Claude AVELINO, Sandrine LETOQUIN, Brigitte LAURENSOU, Audrey PAREL, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX, Georges CARAMINOT, Jeanne-Marie AMOREIRA

PROCURATION(S) : Jeanne-Marie AMOREIRA donne procuration à Gérard BRETTE.

Délibération n° 2026-01 : Aménagement d'une aire de stationnement en sécurité pour le complexe sportif et culturel. Réalisation de l'opération et Plan de Financement.

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-02 : Portant sur renouvellement du matériel informatique de l'école.

Réalisation de l'opération et Plan de Financement

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-03 : Délibération portant création d'un emploi permanent dans les communes de moins de 2000 habitants ou groupements de communes de moins de 10000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public et relative au recrutement, le cas échéant d'un agent contractuel. (Etabli en application de l'article L.332-8-6° du code général de la fonction publique)

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-04 : Enquête publique sur le programme pluriannuel 2026/2031 de gestion des milieux aquatiques des bassins versants de la Trisoune, de la Diège, de la Luzège et des petits affluents de la Dordogne, ainsi que du projet de restauration de la zone humide au lieu-dit « La Vergne de l'Etang » située sur le bassin versant du Chavanon.

Avis à donner

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-05 : Portant sur la réfection de la voirie programme 2026. Réalisation de l'opération et Plan de Financement

Approuvée à l'unanimité